

**PRÊT**

# Prêt Atout

**Prêt sans  
suretés réelles****BÉNÉFICIAIRES**De 50 K€ à 5 M€  
pour les PME, et  
jusqu'à 30 M€ pour  
les ETIDe 3 à  
5 ans**TPE, PME, ETI  
qui traverse un moment difficile  
lié à la crise sanitaire de Covid-19****FRONT OFFICE**

Le Prêt Atout s'adresse aux TPE, PME et ETI situées en métropole et dans les DROM/COM, rencontrant un besoin de trésorerie lié à une difficulté conjoncturelle, une situation de fragilité temporaire, ou un BFR ne permettant pas des conditions d'exploitation normales.

## BÉNÉFICIAIRES

- TPE
- PME
- ETI
- GE

### Éligibilité

- TPE, PME et ETI répondant à la définition européenne
- Possédant 12 mois de bilan minimum
- Tous secteurs d'activité, sauf exclusions (les SCI, les entreprises d'intermédiation financière, les entreprises de promotion et de locations immobilières, les entreprises agricoles ayant un CA inférieur à 750 K€, et les entreprises en difficulté)

## QUE FINANCE CE PRÊT ?

- Le besoin de Trésorerie ponctuel
- L'augmentation exceptionnelle du BFR, lié à la conjoncture

## COÛTS

- Taux fixe ou variable
- Pas de frais de dossier
- Assurance Décès PTIA sur demande de l'entreprise

## MODALITÉS

- Pas de suretés réelles et / ou personnelles
- Partenariat financier (1 pour 1)
- Échéances trimestrielles avec amortissement financier du capital

## ATOUTS DU PRODUIT

- Prêt sans garantie sur les actifs de la société ou de son dirigeant
- Différé d'amortissement en capital jusqu'à 12 mois

## Offre complémentaire

- Intervention en garantie de Bpifrance possible sur les financements bancaires associés, selon les règles et taux en vigueur

**CONTACTER BPIFRANCE DE VOTRE RÉGION : [bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)***Document non contractuel et sous réserve de l'étude de votre dossier*